

ELECTIONS au Conseil de l'UFR.....

Collège :

Nombre de sièges à pourvoir :

Scrutin du

LISTE DES CANDIDATS

Les listes doivent être accompagnées des déclarations individuelles de candidatures (modèle ci-après) signées par chaque candidat. **Les listes peuvent être incomplètes, les candidats sont rangés par ordre préférentiel. Chaque liste de candidat est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.**

NOM DE LA LISTE ou Appartenance ou soutien dont la liste bénéficie : cette mention n'est pas obligatoire (art. D 719-23 du code de l'éducation). Elle est portée sous la responsabilité du responsable de la liste

.....

Nom et prénom des candidats

N° 1 N° 2.....

N° 3 N° 4

N° 5 N° 6

N° 7 N° 8

N° 9 N° 10

N° 11 N° 12

N° 13 N° 14

N° 15 N° 16

N° 17 N° 18

Fait à Nice, le

Nom et Signature de la personne qui dépose la liste :

Nom et coordonnées du/de la délégué.e (obligatoirement candidat.e) :

Nom – Prénom :

Tél. professionnel :

Tél. personnel :

Mail :